

Le point sur la transition vers l'ATO...

***Un tour d'horizon pratique à l'usage des
présidents de clubs***

Version de Décembre 2013

Document réalisé par la Fédération Française Aéronautique



Préambule

Voici les éléments à prendre en compte pour votre passage en Organisme de formation approuvé ATO, éléments complétés par un échéancier de la transition vers le 8 avril 2015...



Mais avant tout... Le groupe de travail...

Pierre Podeur : FI depuis 1990 / AC de Brest Finistère

Kevin Dupuch : FI depuis 2003 / FE depuis 2007 / AC Andernos

Daniel Bolot : FI depuis 1987 / FE depuis 1998 / CALM

Xavier Barral : FI depuis 2007 (ex TRI/TRE...) / AC Air France Nord

François Lagarde : FI depuis 1991 / AC Léon Morane (Tarbes) et AC du Comminges (St Gaudens)

Jacques Carriquiriberry : FI depuis 1993 / ACCM (Persan Beaumont)



Le processus ATO en général

A partir du 8 avril 2015, le règlement AIRCREW s'appliquera en France dans le domaine de la formation.

A cette date, il s'agira pour les aéroclubs d'en respecter les dispositions:

- Les Organismes Déclarés devront devenir ATO (Organismes de formation approuvés) et fournir un manuel ATO,
- Manuel ATO = Manuel d'organisation avec acte de candidature DSAC, manuel d'exploitation, manuel SGS et manuels de formation (Pratiques et théoriques),



Le processus ATO en général

La FFA travaille pour vous depuis plus de 3 ans...

Est-ce compliqué le passage en ATO ?

OUI mais **NON**...

- **OUI** car c'est un changement de mentalité : il faut formaliser tout ce que l'on fait.

- **NON** car le travail de la FFA permet de faciliter ce passage grâce à la mise à disposition des aéroclubs fédéraux d'outils et de guides **approuvés par l'Autorité**.



Une négociation DGAC / FFA

- Un **long travail de négociation** entre DSAC Centrale et le groupe ATO FFA,
- La **reconnaissance de la spécificité franco-fédérale** : les aéroclubs seront des ATO de « section 1 » (la moins contraignante),
 - Les obligations sont moindres par rapport aux ATO de « section 2 » (ex FTO)
- La **reconnaissance d'outils spécifiques** pour le SGS,
 - « Aérodiagnostic » est un produit de la FFA reconnu par la DGAC pour répondre aux exigences du SGS



Les acquis de la négociation DGAC / FFA

- La **non-obligation** de l'audit initial ATO,
 - Juste une vérification de la conformité formelle des documents dès lors que ces documents sont issus de la documentation et de la boîte à outils FFA

- Une **simplification** dans les documents à fournir,

- Une **simplification** dans les procédures de dépôt de vos documents.
 - Initialement 1 version papier + 1 version informatique ; puis ensuite version informatique uniquement.



Les acquis de la négociation DGAC / FFA

- **Un traitement particulier** pour les aéroclubs fédéraux,
 - délai réduit, vérification de conformité, pas d'audit initial
- **Après l'agrément initial ATO,**
 - Chaque nouvelle formation pour laquelle un dossier aura été déposé sera transférée vers l'ATO.
- Les **plâtres essuyés** avant vous par des aéroclubs « éprouvettes »,
 - Harmonisation des comportements des DSAC/IR



Les acquis de la négociation DGAC / FFA

- Des **documents de formation standardisés**,
 - Formation basée sur les compétences (coopération ENAC/DSAC/FFA)
- Une **réponse aux interrogations** des aéroclubs,
 - Vos questions à : ato@ff-aero.fr
 - Un chargé de mission FFA ATO
- Une **procédure FFA clé en main**.
 - Documents disponibles en .doc et/ou .pdf



Le traitement spécial FFA

Vous suivez la procédure FFA et les documents FFA qui vont avec:

→ Votre DSAC IR après réception délivre un agrément ATO. (Quasiment immédiat)

Vous ne suivez pas la procédure FFA et réalisez vos propres documents :

→ Votre DSAC IR vérifie la conformité de vos documents avec la réglementation et réalise éventuellement un audit préalable avant de délivrer un agrément ATO.
(Prévoir des délais importants)



Quels documents pour ATO et SGS ?

- A vous de les adapter en vous référant au **Guide de rédaction des manuels ATO** pour les aéroclubs
- A vous d'utiliser la **boîte à outils ATO/SGS**:
 - Manuels ATO des clubs « éprouvettes »,
 - Aérodiagnostic SGS,
 - Présentation d'Aérodiagnostic SGS.

Disponibles ? **OUI**

- Dans votre espace dirigeant du site FFA
- Sur la clé FI-FFA
(et dans les versions les plus récentes et les plus abouties.)



Quels documents officiels pour la formation ?

- Le Manuel de Formation Pratique PPL (MFP PPL)
- Le Manuel de Formation Pratique LAPL (MFP LAPL)
- Les Manuels de Formation aux théoriques (MFT)
- Les Manuels de Formation spécifique:
 - Vol de nuit,
 - Passerelle LAPL - PPL,
 - Voltige,
 - Vol montagne.

Disponibles ? **OUI**

- Dans votre espace dirigeant du site FFA
- Sur la clé FI-FFA
(et dans les versions les plus récentes et les plus abouties.)



La boîte à outils de la formation

- Les guides d'évaluation LAPL et PPL à l'intention de l'instructeur
- Les différents LPE, livrets de progression élève
- D'autres manuels spécifiques dont le dépôt n'est pas obligatoire (Diverses variantes etc ...)

Disponibles ? **OUI**

- Dans votre espace dirigeant du site FFA
- Sur la clé FI-FFA
(et dans les versions les plus récentes et les plus abouties.)



Ce qu'il VOUS reste à faire:

- Bien étudier les divers documents et vous les approprier
 - Un simple copier/coller des documents SGS et Manex n'est pas une bonne solution
 - Il faut que les documents SGS et Manex soient adaptés à votre structure
- Trouver les femmes et les hommes pour une bonne articulation du processus ATO :
 - Dirigeant Responsable,
 - Responsable de la Conformité Réglementaire,
 - Responsable pédagogique,
 - Correspondant Sécurité Prévention.
- Le cumul des fonctions est possible dans les ATO de section 1



Ce qu'il VOUS reste à faire:

- Entrer dans l'ATO avec le dépôt de votre manuel ATO et au minimum 1 formation.
- Ne pas oublier d'envoyer le formulaire de candidature pour l'agrément ATO (Manuel d'organisation)
 - C'est l'acte d'engagement du club
- Envoyer vos documents sous forme papier lors de votre premier envoi à votre DSAC IR,
- Un souci ? Une question ? ato@ff-aero.fr



Ce qu'il nOUS reste à faire:

- Assurer la formation des FI de vos aéroclubs au CBT,
 - Processus de formation en cours car nouveau concept.
- Finaliser le support informatique dans le cadre des Manuels de Formation aux Théoriques,
 - Permet d'avoir un support novateur pour la formation
 - Permet de répondre aux exigences réglementaires (100H de formation)
- Mettre à disposition des FI et de leurs élèves un livret de progression électronique,
 - Multi-supports = ordinateur, tablette...
 - Facilitation d'archivage



Ce qu'il nous reste à faire:

- Continuer à être à votre écoute dans cette phase de transition ,
 - La FFA travaille de manière responsable et dans un esprit fédérateur pour répondre aux exigences réglementaires européennes !
- Finaliser le contenu des manuels de formation spécifique.



Un échéancier ?

1^{er} trimestre 2014

- Finalisation des manuels (Sauf voltige et montagne prévus en 2015)
- Mise en place du support informatique pour le théorique PPL
- Livret de Progression Elève électronique

Jusqu'au 30 septembre 2014

- A vous de préparer dossiers et manuels

Dés que prêt et au plus tard fin octobre 2014

- Dépôt des dossiers ATO auprès des DSAC IR



En pratique ...

Une page spécifique Sur le site ff-aero.fr ou sur la clé FI FFA

- Dans votre espace dirigeant:
 - La documentation de référence à déposer dans vos DSAC IR,
 - La boîte à outils FFA (ATO, SGS et formation),
 - Les modes d'emploi,
 - Les réponses aux questions posées FAQ



LES DOCUMENTS DE LA TRANSITION AIRCREW

Documents à présenter



Manuel d'exploitation et Manuel SGS
Elaborés d'après le Guide de rédaction FFA
Edition n° 2 du 15 mars 2013
[Télécharger le guide de rédaction FFA](#)



Manuel de Formation Pratique PPL
Edition n° 2 d'octobre 2013
[Télécharger le manuel](#)

Manuel de Formation Pratique LAPL
[En cours d'élaboration par la FFA](#)

Manuel de Formation au Théorique
[En cours d'élaboration par la FFA](#)

Manuel de Formation Vol de nuit
[En cours d'élaboration par la FFA](#)

Manuel de Formation Renouvellement SEP
[En cours d'élaboration par la FFA](#)

Manuel de Formation Vol montagne
[En cours d'élaboration par la FFA](#)

Manuel de Formation Voltige
[En cours d'élaboration par la FFA](#)

Le mode
d'emploi FFA

Pour vous aider ...

Le mode
d'emploi DGAC

Votre boîte à outils FFA



ATO et SGS

Manuel ATO du CA Lille Métropole

Manuel ATO de l'AC de Gray

Manuel ATO de l'AC d'Andernos

La mise en place du SGS

Présentation d'Aérodagnostic SGS

Aérodagnostic SGS

Manuel SGS petites structures

FORMATION PPL

Guide d'évaluation CBT PPL

Livret de progression élève LPE1

Livret de progression élève LPE2

FORMATION LAPL

Guide d'évaluation CBT LAPL

Livret de progression élève LPE1

Livret de progression élève LPE2